

Luc COURTOIS, *Paulin Ladeuze (1870-1940). Jeunesse et formation (1870-1940). Vie et pensée d'un exégète catholique au temps du modernisme (1898-1914)*, Université catholique de Louvain, 1998, promoteurs: Roger Aubert et Jean Pirotte

---

Né le 3 juillet 1870 à Harveng, Ladeuze fit, entre 1881 et 1889, de brillantes études d'humanités et de philosophie au petit séminaire de Bonne-Espérance. Après un premier cycle d'études théologiques menées au grand séminaire de Tournai de 1889 à 1892, il fut envoyé à l'Université de Louvain pour y parachever sa formation théologique. Reçu docteur en juillet 1898 avec une thèse de théologie positive consacrée aux débuts du monachisme oriental, il fut immédiatement nommé professeur de patrologie et de copte à la Faculté de théologie, en remplacement de son maître, Adolphe Hebbelynck, qui venait d'être promu au rectorat. Deux ans plus tard, à l'éméritat de Mgr Lamy, qui avait donné jusque-là l'enseignement général de l'Écriture sainte, Ladeuze fut chargé d'un cours d'exégèse néo-testamentaire à donner en complément au cours d'Ancien Testament de Van Hoonacker. Secrétaire de la revue orientaliste *Le Muséon* de 1898 à 1901, fondateur, avec l'historien Cauchie, de la *Revue d'histoire ecclésiastique*, Ladeuze allait être, par l'orientation progressiste de son enseignement et de son activité scientifique, l'un des trois artisans, avec Van Hoonacker et Cauchie précisément, de ce que le chanoine Aubert a appelé "le grand tournant de la Faculté de théologie de Louvain".

La carrière professorale de Ladeuze prit fin à la rentrée académique de 1909, avec sa nomination au rectorat de l'Université de Louvain. Renonçant à ses chères études, le recteur allait s'appliquer à sa nouvelle tâche avec la même détermination et le même soin que ceux mis à exercer son enseignement. Travailleur infatigable et gestionnaire avisé, il n'eut de cesse d'adapter continuellement son université aux nouveaux développements scientifiques et techniques, malgré les faibles ressources dont il disposait. Demeuré à la tête de son établissement un intellectuel de grande classe, Ladeuze se montra soucieux de conserver à l'université son rôle de formation générale et d'initiation à la recherche scientifique, en réagissant contre la trop grande spécialisation des études et les tendances utilitaires de l'enseignement. C'est ce mélange rare de qualités d'administrateur et d'idéal intellectuel élevé qui lui valurent à la fois d'être appelé le "second fondateur de l'Université" et d'être considéré comme "un homme qui, après le cardinal Mercier, apparaît comme la plus haute et la plus séduisante personnalité scientifique ayant illustré le clergé belge pendant le demi-siècle qui vient de s'écouler" (L.-Th. Lefort). Ladeuze mourut subitement à

Louvain dans la nuit du 9 au 10 février 1940, laissant l'image d'un grand savant et d'un grand recteur.

Notre intérêt pour la figure de Ladeuze est né au cours de la rédaction de notre mémoire de licence consacré à l'admission des étudiantes à Louvain en 1920. Ayant pressenti dès le début de son rectorat le développement de l'enseignement féminin, Ladeuze nous avait fasciné par son intelligence pénétrante des événements et sa conscience aiguë des nécessités de son temps. C'est en fait avec l'idée d'étudier son rectorat sous cet angle, celui d'un témoin privilégié de son temps, que nous nous sommes lancé au départ dans l'étude de sa biographie. Paradoxalement – les voies de Clio sont impénétrables – la seule partie de sa vie que nous n'avons guère étudiée dans notre recherche concerne précisément le rectorat. Du point de vue de son objet, en effet, notre travail ne s'intéresse en réalité qu'à la première partie de la vie de Ladeuze, celle qui va de sa naissance à Harveng en 1870 à la fin de son professorat en 1909, avec cependant quelques incursions dans son rectorat pour ce qui concerne quelques dossiers théologiques délicats traités avant 1914. La raison en est double. D'une part, il était impossible de traiter correctement toute la documentation disponible – rien que les archives rectorales de Ladeuze représentent environ vingt-cinq mètres de rayonnages. D'autre part, de par son enseignement et son activité scientifique dans le domaine de l'exégèse, Ladeuze s'est trouvé confronté à la grave crise religieuse du début du siècle passée à la postérité sous le nom de crise moderniste et qui constitue un problème historiographique en soi. Dès lors, confronté à la nécessité de mieux circonscrire notre sujet, nous avons opté pour une double limitation, à la fois logique et chronologique.

D'un point de vue logique, nous avons choisi de centrer notre propos sur la problématique du modernisme et de structurer notre plan en fonction du thème de la "biographie intellectuelle". En bref, nous avons surtout cherché à mieux comprendre le développement de la personnalité de Ladeuze au cours de sa période de formation et à situer sa vie et sa pensée dans le contexte des problèmes théologiques qui furent au cœur de la crise moderniste. D'un point de vue chronologique, nous avons dès lors choisi de poursuivre notre enquête jusqu'en 1914, en y intégrant, mais uniquement du point de vue des controverses théologiques, les premières années du rectorat, de 1909 à 1914. Ce choix réclame une explication en ce qui concerne les années 1909-1914: appartenant à la seconde partie de la vie professionnelle de Ladeuze (le rectorat, après le professorat), il aurait pu paraître logique de ne pas les considérer dans notre étude. En fait, le premier rectorat correspond exactement à la fin du pontificat de Pie X et au développement de la réaction intégriste. Toute une série de dossiers traités par Ladeuze dans les premières années de son rectorat ont souffert de la répression antimoderniste. Leur analyse trouve logiquement leur place au sein de notre étude, dans le prolongement des controverses bibliques auxquelles il a été mêlé.

Sur le plan biographique, notre étude apporte quelques lumières nouvelles sur la vie de Paulin Ladeuze. En ce qui concerne ses origines familiales, il convient de corriger l'image que fait naître spontanément la qualification de "fermier" utilisée par ses premiers biographes. En réalité, Ladeuze a vu le jour dans un milieu très favorisé sur le plan matériel et fort d'un capital intellectuel et moral exceptionnel. Ce milieu, c'est celui d'une véritable bourgeoisie rurale, privilégiée à la fois du point de vue culturel et religieux: à la génération des parents de Ladeuze, tous les hommes ont mené à terme au moins des études complètes d'humanités et l'on compte parmi eux deux prêtres de formation universitaire occupant des positions importantes dans le diocèse. Il n'est donc pas étonnant que le jeune Paulin ait fait preuve d'aptitudes intellectuelles exceptionnelles et poursuivi un cursus scolaire exemplaire. Sur le plan psychologique, on peut résumer sa personnalité en disant que, esprit davantage soucieux de profondeur et de fermeté que d'éclat, Ladeuze était d'un tempérament mesuré, alliant à une pénétration de jugement peu commune un grand sens des réalités, à la fois matérielles et humaines. Du point de vue religieux, on sait peu de chose de sa vocation. Il semble y avoir songé dès l'âge de raison et en toute hypothèse, était issu d'un milieu familial que la sociologie religieuse nous décrit comme un des plus féconds en vocations. Ayant reçu une formation religieuse caractérisée par son classicisme et sa rigueur disciplinaire, Ladeuze s'est totalement identifié au modèle du prêtre tridentin. Tout en étant animé d'une spiritualité très rationalisée, dans la ligne du thomisme de Mercier, sa vision du monde est sous-tendue par une anthropologie réaliste et équilibrée.

Sur le plan intellectuel, l'itinéraire de Ladeuze au cours de sa formation est des plus instructifs. Comme souvent dans le milieu ecclésiastique, rien, dans son cheminement, ne le prédisposait à la patrologie et moins encore à l'exégèse. Jusqu'à son doctorat, en effet, Ladeuze a reçu une formation qui brillait par son caractère traditionnel et où l'intérêt pour la théologie positive était extrêmement réduit. Même au cours de sa licence en théologie, il ne semble pas avoir subi profondément l'influence de Van Hoonacker, le seul qui aurait pu éveiller chez lui un intérêt pour les études historiques ou l'exégèse. Au terme de ses quatre années de théologie, c'est en dogmatique qu'il avait d'abord choisi de faire sa thèse, et sur un sujet, la causalité des sacrements, qui ne se caractérisait pas par sa radicale nouveauté. C'est à la suite d'un contact avec le chanoine Carnoy, un des grands réformateurs de l'Université de Louvain à la fin du siècle passé, que Ladeuze s'est converti à la théologie positive et c'est sous l'influence de Carnoy encore qu'il a fait la rencontre qui a sans doute le plus compté dans sa vie intellectuelle, celle d'Alfred Cauchie. C'est ce dernier qui l'a formé à la critique historique et qui lui a transmis son idéal scientifique, celui d'une histoire religieuse sans concession, conduite selon les principes rigoureux de la science historique contemporaine. Le résultat en fut une thèse de doctorat remarquable consacrée au *cénobitisme pakhô-*

*mien*, un modèle de critique historique qui conserve encore aujourd'hui une bonne part de sa valeur. Ce qui est vrai de sa conversion à la théologie positive l'est aussi de son engagement exégétique: c'est au hasard des nominations universitaires qu'il doit de s'être intéressé au Nouveau Testament et d'y avoir accompli une œuvre de pionnier. Car la grande chance de Ladeuze dans ce domaine, c'est précisément d'être venu à la discipline sans y avoir été spécialement préparé. Formé par Cauchie dans le domaine moins exposé de l'orientalisme, Ladeuze a réussi aisément, en s'appuyant il est vrai sur les conceptions de Lagrange, à transférer sans restriction la méthode critique, de la littérature chrétienne aux textes du Nouveau Testament.

Dans ce dernier domaine de l'exégèse, on peut dire que Ladeuze est, sur le plan méthodologique, le prototype du savant progressiste. Il partage avec Lagrange les mêmes conceptions en matière d'inspiration et d'inerrance, et défend les mêmes principes d'interprétation. Introduisant la critique littéraire dans l'approche du Nouveau Testament, il a défendu l'idée que le texte sacré, comme n'importe quel autre écrit profane, devait être soumis à une enquête historique minutieuse. Si l'inspiration couvre toutes les affirmations de l'auteur et garantit leur inerrance, les documents bibliques restent cependant tout entiers des œuvres humaines, impliquant un travail de rédaction et comportant d'inévitables imperfections. En termes de rédaction, l'origine littéraire médiate d'un texte évangélique – thèse qu'il a défendue pour le *Magnificat* – n'affecte en rien son inerrance: quelle que soit l'origine littéraire d'un document, dès lors que l'auteur a choisi ce document pour exprimer sa pensée, celui-ci offre la même valeur dogmatique qu'un texte composé par un témoin direct. Quant aux "imperfections" de la Bible sur le plan historique, elles tiennent aux circonstances de rédaction dont il faut tenir compte dans l'interprétation. Ladeuze défend notamment, sans les nommer, la théorie des genres littéraires et celle des apparences historiques. N'a-t-on pas toujours tenu compte du statut particulier des paraboles dans leur interprétation et ce que l'encyclique *Providentissimus* a reconnu en 1893 pour les sciences, à savoir qu'en cette matière, l'auteur parle selon les connaissances de son temps, ne peut-on l'étendre à l'histoire? Appliquées au Nouveau Testament, ces conceptions représentent une avancée considérable. Si elles n'avaient été endiguées par la répression antimoderniste, elles auraient permis aux catholiques de combler une partie de leur retard sur l'exégèse protestante. En fait, il faudra attendre l'encyclique *Divino afflante Spiritu* de Pie XII, en 1943, pour que les idées défendues par Ladeuze au début du siècle puissent à nouveau s'exprimer.

C'est que, si au cours de la crise moderniste, le parcours de Ladeuze est celui d'un combattant de première ligne, ses efforts pour rallier l'Église à un usage franc et décidé de la critique modérée se sont constamment heurtés à une fin de non recevoir. Convaincu que l'Église n'a rien à craindre sur ce terrain, il s'est constamment efforcé d'en promouvoir un usage "mesuré" dans les milieux catholiques. Deux phases se succèdent dans son activité exégétique.

Dans un premier temps, de 1903 à 1906, il s'est donné avec optimisme à une défense résolue de la méthode historique, persuadé que l'avancée serait rapide et aisée. Plusieurs incidents l'ont ébranlé dans cette conviction. L'affaire du *Magnificat*, tout d'abord, où, au grand scandale d'une partie des évêques et du clergé, il fait du célèbre cantique un chant composé ultérieurement par la Vierge et inséré par saint Luc dans l'Évangile de l'enfance. Sa controverse avec le Père jésuite Alphonse Delattre, ensuite, qui avait à l'époque l'oreille de Rome, à propos de l'ouvrage très conservateur que ce dernier avait consacré au livre du Père Lagrange sur la *Méthode historique* en exégèse. La mise en cause de son enseignement sur la vieille question des *fratres Domini*, enfin, où Ladeuze prend position contre la thèse traditionnellement reçue dans le monde catholique.

Dans un second temps, à partir de 1906-1907, Ladeuze s'est appliqué à essayer de se refaire une virginité doctrinale. Il prend d'abord publiquement position contre Houtin et Loisy, la bête noire des exégètes conservateurs. Il présente ensuite deux conférences apologétiques sur l'eucharistie et la résurrection, où il illustre discrètement les vertus de la critique mise au service des thèses catholiques. Il tente enfin un dernier compromis en publiant un article où il attribue l'Évangile de Jean à un disciple de Jean, écrivant en son nom et sous son autorité, alors que la Commission biblique vient de se prononcer pour la thèse traditionnelle. Cette tentative de rapprochement ayant échoué et de plus en plus inquiet de l'évolution de la situation, notamment à cause de la destitution de Mgr Batiffol, le recteur progressiste de l'Institut catholique de Toulouse, Ladeuze se retire de la bataille et renonce à certaines publications, notamment pour les *Études bibliques* de Lagrange. C'est dans ce contexte qu'intervient sa nomination au rectorat, en 1909, nomination vivement contestée par Rome en raison de ses positions exégétiques jugées hétérodoxes. Vigoureusement défendu par Mercier, Ladeuze survivra à l'épreuve et clarifiera sa situation par rapport à Rome, mais comme recteur, il devra continuer à agir prudemment dans un certain nombre de dossiers sensibles.

Dans l'affirmation de ses conceptions, Ladeuze s'est heurté à un double barrage officiel, à la fois de la part de la conférence épiscopale et de la part des autorités romaines, barrage dont l'affaire du *Magnificat* en 1903 est le meilleur révélateur. Pour les évêques, par exemple, l'analyse destructrice du chant marial pratiquée par Ladeuze péchait par trois transgressions inacceptables: elle s'éloignait de la tradition et des règles d'interprétation traditionnelles; elle empruntait beaucoup aux méthodes rationalistes ruinant la valeur des Livres saints; elle ébranlait la confiance des fidèles. Parmi ces trois griefs, le motif essentiel du blocage nous paraît être le recours, considéré comme un emprunt rationaliste, à la critique littéraire et l'acceptation de la nouvelle conception du texte sacré qui en découlait: la Bible n'est plus un livre "dicté" par Dieu, mais, tout en étant inspiré, le fruit d'une élaboration documentaire complexe dans le chef de l'auteur humain. N'ayant reçu aucune formation à la critique historique dans le domaine profane, les évêques n'en avaient pas

une compréhension intérieure et ne voyaient dans son application au domaine sacré, qu'un emprunt sacrilège à la science rationaliste, ruinant inmanquablement les principes d'inspiration et d'inerrance. En fait, il faut parler ici d'un choc culturel entre deux univers intellectuels que rien ne permet de rapprocher et se demander si, eu égard à leur formation antérieure, les évêques étaient capables d'avoir une autre attitude. Le fait qu'il faille sans doute répondre par la négative à cette question constitue un des aspects véritablement dramatiques de la crise moderniste.

Disons pour conclure, que parmi les théologiens catholiques du début du siècle, Ladeuze occupe une place que l'on a eu trop longtemps tendance à sous-estimer. Trop tôt arraché à ses études par sa nomination au rectorat, il n'a pas pu donner toute sa mesure. Comme historien de l'Église, son nom reste attaché à la première thèse critique en orientalisme de la Faculté de théologie de Louvain, ainsi qu'à la fondation de la *Revue d'histoire ecclésiastique*, dont le programme résume son idéal scientifique: débattre sereinement de tous les problèmes nés du progrès de la méthode historique et en débattre sur le seul terrain approprié, celui de la science. Comme exégète catholique, Ladeuze doit être remarqué à un double titre, même si le temps lui a manqué pour produire une œuvre qui attache son nom à l'histoire de l'exégèse. D'une part, il a été le premier à introduire la critique littéraire dans l'étude du Nouveau Testament, fait qui suffit à le classer parmi les éléments les plus avancés de sa génération. D'autre part, s'il est vrai, comme le fait remarquer Cerfaux, qu'il a surtout produit dans le domaine de la critique au détriment de l'exégèse proprement dite, cela correspondait aux problèmes de l'heure. En outre, il l'a fait avec une maîtrise telle qu'on peut déceler, dans certaines de ses analyses littéraires, une préfiguration de l'école des formes. À l'image d'un livre rédigé d'un trait par l'auteur inspiré sous la dictée de Dieu, il substitue déjà la perception d'un ensemble de fragments d'origines diverses, laborieusement assemblés par l'évangéliste en fonction de contraintes littéraires et de nécessités liées "à l'évangélisation et à l'édification". Ladeuze fut incontestablement un intellectuel de grande envergure.

Luc Courtois